Sénouillac

La lettre d'information

EDITION DE JUIN 2019

A la Une

Inauguration de la nouvelle station d'épuration

Mise en service : c'est fait ! 1ère coupe des roseaux : ok !
Derniers tests de bon fonctionnement : réalisés !
Il ne reste plus qu'à l'inaugurer.
Rendez-vous le **vendredi 21 juin à 15h sur site**

Pour une pause pique-nique ou simplement détente

L'aire Del Mas à encore été embellie et aménagée depuis l'an dernier : plantation d'arbres, installation de toilettes sèches, empierrage au sol...

Un coin nature et au calme pour partager des moments agréables en famille ou entre amis.

A côté du château de Mauriac. Pensez-y !!

Actu du mois :

- Fermeture exceptionnelle de l'Agence Postale le mardi 11, mercredi 12 et le vendredi 14, puis le mardi 18, le mercredi 19 et le vendredi 21. Le secrétariat de mairie restera ouvert aux heures habituelles ;
- Début des travaux d'assainissement Route de Laval début Juillet (cf « travaux en cours ») ;
- Après la réfection de plusieurs réseaux dans le centre bourg par les fournisseurs, enfouissement de lignes de télécommunication en juin au début de l'avenue des Vignes ;
- Réfection du mur de derrière le pont bascule qui s'affaisse progressivement dans le jardin d'un administré ;
- Signature de l'acte pour l'achat de la maison de Mme CARRIÉ ;
- Installations des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie et de la salle des fêtes courant juin.

Bon à Savoir :

Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil du Jeudi 23 mai 2019. Vous pouvez aussi retrouver les comptes rendus détaillés sur le site de la mairie www.senouillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte-rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toute analyse ou interprétation fallacieuse reste de la responsabilité de son auteur.

- Approbation du dernier conseil
- Délibérations :
  - Demande de subvention DSIL pour l'éclairage des installations sportives, ludiques et mise en valeur du patrimoine ;
  - Déclaration d'utilité publique et cessibilité – procédure d'abandon manifeste pour la construction d'un logement social- consignation caisse des dépôts et consignations ;
  - Admission créances en non-valeur ;
  - Décision modificative amortissements assainissement ;
  - Restitution des parcelles n°C299, C528, C531 ;
  - Travaux de dissimulation de réseau de télécommunication électronique ;
  - Dissolution SIVU du Gaillacois : répartition du solde actif/passif des communes membres ;
  - Dénomination d'une voie communale ;
  - Attribution des subventions aux associations ayant fait une demande.

- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
  - Possibilité de la réalisation des travaux d'assainissement de la route de Laval ;
  - Point sur l'antenne Free et son positionnement ;
  - Compte rendu de la réunion publique du 17 mai ;
  - Point sur :
    - l'adressage ;
    - les travaux
    - la jeunesse
    - étude de mutualisation avec la restauration scolaire de Cestayrols ;
    - la réunion d'équipe et l'emplacement du futur city stade/decapark
  - Signature de l'acte de la « La maison Carrié » ;
  - Enumération des décisions prises par M. Le Maire dans le cadre de ses délégations.

Prochain conseil municipal : Jeudi 27 juin 2019 à 20h30

Point sur les dossiers en cours

Aménagement du centre bourg

Centre bourg : démarrage début juillet, à partir du monument aux morts, en revenant vers le centre. Le chantier sera arrêté trois semaines en août et reprendra en septembre par le parvis de l'église et les places de stationnement. L'aménagement paysager et les plantations se dérouleront fin Octobre.

Zoom sur l'éclairage public

Il va être repris avec les travaux, l'avenue des Vignes en premier. L'éclairage se fera par des Leds et au lieu d'éteindre, nous auront une baisse d'intensité (de 30W à 3W).

Assainissement route de Laval (extrait du compte rendu du conseil)

Seule la partie « piétonnier » de la tranche ferme est financée par l'Agence de l'Eau et nous connaissons aujourd'hui le total des aides : 211 269€ sur le secteur assainissement. Il est possible de scinder en deux parties « côte des ânes » et « Rte de Laval ». La société retenue nous maintient le prix. La société pourrait intervenir au mieux en juillet au pire en septembre dans la période où nous avons encore la compétence avant le transfert à l'agglo en fin d'année 2019.

Notre trésorier a communiqué l'analyse comptable de notre budget assainissement et nous informe que financièrement l'opération est possible sans augmenter la tarification de l'eau aux administrés concernés par l'assainissement collectif.

Comptablement le montant en reste à charge serait de 265 000€ pour la longueur du carrefour route de Lincarque aux pompes de relevage. La Mairie rembourse actuellement un emprunt de 125 000€ pour la station sur 15 ans à 1,5% avec une annuité de 9 365€ or notre budget a généré une CAF brute d'environ 24 000€ en 2018. Cela laisserait une marge de 12/13000€ d'annuités qui permettrait de supporter un emprunt de 265 000€ sur 30 ans.

L'adressage

Après la phase de dénomination des voies, il convient à présent de procéder à la numérotation des habitations. C'est la numérotation métrique qui a été retenue, c'est un système évolutif. Les numéros attribués représentent la distance (en mètres) séparant le début de la voie et le point d'adressage. Cette numérotation permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante. La règle générale qui s'applique est : dans le sens de la croissance des numéros =>les impairs sont à gauche et les pairs à droite.

Seuls, les bâtiments ayant une vocation d'habitation ou hébergeant une activité justifiant l'adressage doivent être numérotés. Aucun numéro ne doit être attribué à un garage particulier par exemple. Un courrier sera envoyé à chaque administré concernant leur nouvelle adresse courant octobre. Fin décembre/début janvier le positionnement des numéros s'effectuera

Le conseil municipal répond aux questions des Sénouillacois

Compte rendu de la réunion publique du vendredi 17 mai

C'est au cours d'une réunion publique organisée le 17 mai dernier que l'équipe municipale a pu aborder directement une dizaine de sujets amenés par les administrés.

Le premier fût celui, sensible, du projet d'implantation de l'antenne de téléphonie mobile : les élus ont exposé les éléments techniques en leur possession, le cheminement et les choix faits jusque-là mais aussi les décisions qui restent à prendre vis-à-vis des riverains qui seront impactés par l'antenne mais aussi les utilisateurs qui bénéficieront de l'amélioration du réseau.

Les projets en cours et à venir sur la commune ont été naturellement abordés : réaménagement du centre-bourg, éclairage public, panneaux photovoltaïques et adressage.

L'autre sujet important était celui du devenir de la boulangerie du village. Mais les réponses ont été principalement apportées par Jimmy, le futur repreneur lui-même, qui a fait montre de son dynamisme et de sa lucidité quant à la reprise de l'affaire.

Enfin, c'est à propos du marché hebdomadaire du jeudi soir et le projet de lieu associatif partagé que la réunion a pris fin mais c'est autour d'un pot de l'amitié que les échanges ont continué.

L'équipe municipale remercie les Sénouillacois pour leur participation et se félicite des échanges tenus libres et ouverts, elle est disposée à refaire l'exercice.

Le coin des jeunes

Rubrique dédiée à nos jeunes : par vous et/ou pour vous : évènements, actions, réalisations, témoignages, articles de votre choix… à vous de nous faire passer vos « papiers », photos, idées
A mairiesenouillac@wanadoo.fr ou par texto au 06.86.82.85.66/Sandra.
Et nous vous informons aussi de ce qui se passe sur le territoire.

Du côté du multi-site

Animation jeunesse 11/17 ans

Aurélie a effectué durant 4 jours sur 3 communes (Labastide de Lévis, Fayssac et Sénouillac) des animations sur les vacances d'Avril avec 11 inscrits en tout et entre 7 et 8 participants selon les jours. Différentes animations autour de la coopération, du sport, de la construction ont été proposées. Elle nous a fait un retour détaillé sur les points forts et les points à améliorer.

Malheureusement, Aurélie a démissionné de ses fonctions début mai pour raisons personnelles. Cela nous contraints à annuler tout projet pour les vacances d'été mais pas pour l'avenir : Nous repensons le concept afin d'envisager des actions plus régulières au fil des semaines en plus des vacances scolaires et nous réfléchissons sur le profil de la personne pour prendre en charge ce type d'activités.

Nous nous excusons de ces changements auprès des familles ayant pris part aux 2 dernières semaines faites et/ou comptant sur les prochaines. **Mais vous pouvez vous assurer de notre implication afin de ne pas en « rester là »**.

Nous vous tiendrons informés.

Du côté de notre commune

Suite à la demande d'un groupe, l'ancienne déchetterie va peut-être de nouveau prendre vie. Nous avons d'abord rouvert l'accès afin de l'utiliser à des fins de stockage divers, EXCLUSIVEMENT RESERVE à la municipalité

Elle sera éventuellement mise en sécurité par Jean Baptiste, Nicolas, Quentin et d'autres amis afin d'en faire une zone de jeu à Air soft Ball.

Si le projet voit le jour, quand vous passerez par-là, ne soyez pas surpris par le bruit et … attention aux billes !!

L'utilisation serait bien sûr réservée aux majeurs ou aux mineurs avec autorisation du responsable légal, le tout sous la responsabilité de chacun et bien sûr dans le bon état esprit du jeu et le respect des participants et du lieu ainsi que de son accès.

Affaire à suivre, si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas !!
Pour avancer ensemble, il faut échanger !!
C'est quand vous voulez ;)

La Minute Environnementale de Sébastien

Après la période des œufs de Pâques, qu'ils soient cuisinés au plat, à la coque, en omelette ou autre, vous vous retrouvez toujours avec vos coquilles d'œufs qui finissent généralement à la poubelle. Le saviez-vous ? Celle-ci est composée jusqu'à 97% de carbonate de calcium et de protéines. Elle renferme également beaucoup de microéléments, comme le magnésium, le potassium, le cuivre, le fer, le soufre et bien d'autres. Chaque coquille d'un œuf de catégorie moyenne est composée d'environ 750 à 800 mg de calcium. Quel trésor à porter de vos mains !! Bénéfiques pour notre corps, elles le sont également pour votre potager, pour vos amis les animaux, mais également pour l'entretien quotidien de la maison. Voici quelques exemples qui vous sont proposés :

- Disposer une couche de coquilles d'œufs broyées au fond du trou avant de planter vos tomates, arrosez et plantez. Celle-ci permettra de fournir à vos plants une bonne dose de calcium qui évitera les petits inconvénients de nécrose apicale.
- Répulsif contre les nuisibles du potager à vos massifs arborés. Broyez grossièrement les coquilles avant de les placez autour de vos plants sur de larges bandes. Cette barrière naturelle vous protègera des limaces, vers, escargots et autres.
- Protéger vos arbres fruitiers, cette technique ancestrale est bien connue des anciens. Placez dans un filet des coquilles d'œufs, de préférence non lavées et crues, accroché aux branches de vos arbres, plus particulièrement au moment de la floraison.
- Pour préparer vos semis, réalisez-les dans vos coquilles d'œufs : percez un petit trou au fond afin d'en évacuer l'excédent d'eau, remplissez de terreau et 1 à 2 graine en leur centre. Conservez leur boîte pour les maintenir droite. Lors du repiquage de vos plants, broyer légèrement la coquille que vous poserez directement dans la terre.
- Pour nettoyer votre vaisselle, lorsque celle-ci est incrustée de graisse, de tâches persistantes, quelques coquilles réduites en poudre et mélangées avec de l'eau savonneuse ou bien du vinaigre blanc feront l'affaire. Ce mélange servira d'abrasif pour vos casseroles et poêles.
- De complément alimentaire pour tous vos animaux, riches en calcium, les coquilles seront un bon apport nutritif, sain et naturel pour vos compagnons. Plus ou moins finement broyées, elles leurs seront proposées comme complément.
- Suppression de l'amertume du café, la coquille d'œuf grossièrement broyée sera déposée dans le café de votre cafetière avant que celui-ci ne soit filtré. Cette technique le rendra moins acide également. Une fois votre café entièrement dégusté, déposer votre marc de café avec les coquilles dans votre compost ou bien dans vos pots de fleurs.
- Activités ludiques et créatives à réaliser avec vos enfants ou petits-enfants, ils adoreront créer et mettre à profit leur imagination débordante en décorant les coquilles, en réalisant des mosaïque colorées ou non et beaucoup d'autres idées. De quoi passer d'agréables moments familiaux.

Vous l'aurez compris, il existe une multitude d'utilisation de vos coquilles que nous avons abordée ou pas. Alors ne les jetez plus, je suis sûr que vous en ferez bon usage.

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénouillac !

- Ven. 14 et sam. 15 juin : Spectacle dinatoire à partir de 19h30 (Théâtre) ;
- Sam. 15 et dim. 16 juin : Stage de ressourcement (Soc en Herbe) ;
- Dimanche 16 Juin :
  - Journée Plantes et Couleurs : (Les amis de St Martin et Mauriac) ;
  - Vide Grenier (comité Sénouillacois) ;
- Vendredi 21 juin : inauguration de la station d'épuration sur site à 15h ;
- Du vendredi 21 au dimanche 23 juin : fête du village avec rando équestre le samedi et rando pédestre, vélo ou Trail le dimanche pour 5 € ou 10 € avec le repas (comité Sénouillacois) ;
- Dimanche 30 juin : Dimanche à contre temps (horde du contre temps) ;
- Jeudi 4 juillet : réunion mensuelle de 14h à 17h (Génération Mouvement) ;
- Dimanche 14 juillet : Messe à 10h30 à l'église St Pierre..

Tous les jeudis de 16h30 à 19h : marché sur la place : maraîcher, pizzas, fromager, charcutier, … : informations auprès de Cyril RECH

Côté associations

- Le LUNDI : Zumba et Gym ;
- Le MARDI : 1 point c'est tout à 14h ; Yoga à 18h15 ; Théâtre à 20h ;
- Le MERCREDI : Qi gong (à la mairie au 2ième étage à 18h30) ;
- Le JEUDI : Gym et STEP ;
- Le VENDREDI : Tarot : le 1er, 3ème et éventuellement 5ème du mois ; Entraînement de quille au stade municipal.

Subventions aux associations

Lors du dernier conseil, il a été voté le montant des subventions accordées aux associations ayant fait une demande. Le choix s'établi selon le projet, la fréquence de demandes et bien sûr l'enveloppe globale votée lors du budget en Avril.

Toutes associations Sénouillacoises peut faire une demande. Celles ayant perçues une somme devront faire un retour sur sa bonne utilisation.

Il est rappelé que la commune participe également au bon fonctionnement des associations par le biais du prêt des locaux et de matériels, l'entretien du stade, la gratuité des photocopies, …

Nous nous tenons à votre disposition pour toute demande de communication via la lettre d'info, la page Facebook, le site, le panneau d'affichage à la mairie ou autre.